

CIBLE

Paris-Kaboul

En France les principaux médias ont présenté l'élection présidentielle afghane selon les critères occidentaux : liberté d'expression, taux de participation, vote des femmes.

Ces points sont d'une importance certaine, mais les enjeux décisifs ont été négligés : le caractère symbolique du pouvoir, la Constitution nationale, la capacité de l'État à assurer la paix civile.

Or le roi d'Afghanistan a été mis de côté, au mépris des bienfaits d'une monarchie qui garantissait la paix et qui favorisait le progrès. Et le choix d'un système présidentiel est désastreux : le chef de l'État devra accepter la tutelle extérieure pour rester en vie, et acheter les votes des députés et les clientèles électorales pour mener un semblant de politique dans un pays démembré par les seigneurs de la guerre, de la drogue et d'autres trafics.

La contestation du scrutin du 9 octobre, avant même que les résultats soient publiés, montre déjà que le nouveau pouvoir ne bénéficiera pas d'une réelle légitimité. Le peuple afghan, hommes et femmes, n'est pas au bout de ses souffrances.

TURQUIE

Un enjeu européen

Diplomatie

**Siméon
à Paris**

p. 2

Idées

**Michel
Foucault**

p. 9

Un européen militant

Dans le cadre de la préparation de l'adhésion de son pays à l'Union européenne, le Premier ministre bulgare a séjourné dans la capitale du 5 au 8 octobre. Le programme, très chargé, fut ponctué par une remarquable conférence.

Dans un document récemment publié, la Commission de Bruxelles estime que la Bulgarie, comme sans doute la Roumanie, devrait pouvoir rejoindre l'Union européenne le 1^{er} janvier 2007. La France qui soutient activement la candidature de ces deux pays, voudrait que Bucarest et Sofia signent le traité d'adhésion dès 2005. Francophile déclaré et francophone accompli, Siméon de Bulgarie se réjouit de cet encouragement.

Au programme de cette visite officielle, des entretiens avec Michel Barnier et avec Nicolas Sarkozy, puis avec le Premier ministre, enfin avec des représentants du Medef car la Bulgarie souhaite attirer le plus grand nombre possible d'investisseurs français sur son territoire. Dans le même temps, des relations étaient nouées entre des chefs d'entreprises français et l'ambassade de Bulgarie.

Rencontres indispensables, car la Bulgarie reste largement méconnue en France. On oublie que ce pays est membre de la communauté francophone. On méconnaît la richesse de sa culture, qui sera désormais plus accessible aux Parisiens grâce à l'ouverture d'un centre culturel bulgare (1). On néglige les efforts économiques de cette nation qui est sortie du collectivisme pour entrer dans les jeux désordonnés et plus que douteux d'une économie libéralisée par des gouvernants ni capables ni scrupuleux.

L'arrivée au pouvoir d'un homme neuf, rigoureusement honnête, bénéficiant d'une légitimité historique et d'une longue expérience des questions internationales a constitué un véritable renversement de tendance dans un pays qui semblait voué à la corruption généralisée (du haut responsable politique à

l'humble fonctionnaire) et à l'emprise croissante des mafias - nationales, étrangères - sur les activités économiques, petites ou grandes.

La lutte contre le crime organisé est très active (même si elle est loin d'être terminée) et, dans le domaine économique, la Bulgarie se rapproche des fameux critères de Maastricht : son taux de croissance est positif (5 % en 2003), l'inflation continue de baisser (taux de 5,8 % en 2002, de 0,92 % sur les sept premiers mois de 2004) et le taux de chômage officiel est lui aussi en baisse : 17,7 % en 2002, 11,9 % en 2004. Dans un pays où règne une remarquable paix civile, les investissements étrangers ont beaucoup augmenté et proviennent pour plus de 60 % des pays de l'Union européenne.

Le Premier ministre de Bulgarie reste cependant modeste : il connaît le coût

social de cet effort. Lors de la conférence qu'il a donnée le 6 octobre devant les Anciens élèves de l'ENA à l'invitation de leur président, Arnaud Teyssier (2), Siméon de Bulgarie déclarait sans détours que le FMI dirige l'économie de la République de Bulgarie et que, sans cette tutelle, il ferait une politique sociale beaucoup plus active.

Au cours de cette même conférence, consacrée pour l'essentiel aux questions européennes (élargissement, politique étrangère, *démos européen*, subsidiarité...), le Premier ministre de Bulgarie a montré de multiples manières qu'il était un Européen convaincu, partisan de la Grande Europe. Quant à la Turquie, il s'est étonné de l'inquiétude qui a récemment saisi divers milieux en Europe de l'Ouest puisque la question de principe est tranchée depuis plusieurs années quant à l'adhésion turque. Pour lui, l'Union européenne s'est engagée et elle doit maintenant respecter sa parole.

Soulignant par ailleurs le danger que représentent les mouvements nationalistes, il a souhaité que les conflits qui ont ravagé l'ex-Yougoslavie soient dépassés dès que possible et que les nouveaux États des Balkans et l'Albanie soient intégrés à l'Union européenne *dès que possible*. Telle est en effet une des conditions essentielles de la paix sur le continent européen.

Régine JUDICIS

(1) Situé 28, rue La Boétie, 75008 Paris

(2) Auteur, par ailleurs, d'un ouvrage sur Lyautey qu'il a présenté aux lecteurs de *Royaliste* (n° 842).

royaliste 

SOMMAIRE : p.2 : Un européen militant - p.3 : Le riche a des ratés - L'opinion d'un spécialiste - p.4 : Prime aux coupables ? - p.5 : La revanche de 1683 - p.6/7 : Questions sur la Turquie - p.8 : Castelnau ce héros - p.9 : Un autre Foucault - p.10 : Une vie de roman - Zita, impératrice courage - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : Plusieurs malaises.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
Téléphone : 01.42.97.42.57
Télécopie : 01.42.96.05.53
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. paritaire 0509 G 84801
ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (20 €) ☐ six mois (30 €) ☐ un an (47 €) ☐ soutien (100 €)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

Le riche a des ratés

Toujours jeune et beau milliardaire, BHL dépense son argent d'une manière qui fait jaser. Au dossier déjà très chargé du Bonimenteur d'élite, le colonel Sponz, avec la délicatesse qui lui est coutumière, joint des révélations de tout premier ordre.

Sous la plume de Christian Moguérou, notre confrère VSD (7-13 octobre) révèle le montant de la fortune de Béhachelle et donne des détails sur son dispendieux mode de vie. Les chiffres publiés risquent de scandaliser ceux qui ne comprennent pas qu'un écrivain a besoin de confort : l'argent, dit BHL, fournit simplement « le cadre privilégié de mon imaginaire ».

Pour ma part, je trouve que ce milliardaire est un peu rat. Des chaussures sur mesure à 4000 euros la paire ? Il aurait pu trouver moins moche, et plus cher. La location d'une suite à 34 637 euros la semaine pour ses vacances d'été ? Un prince du pèze aurait loué tout l'hôtel pour y loger et y régaler ses amis. Un Falcon 50 pour se déplacer ? Un grand acteur de la vie internationale eût préféré racheter au président des États-Unis un Boeing « Air force One ».

Mais je passe sur ces pingreries pour en venir au vrai problème de Béhachelle : la liste interminable de tout ce qu'il ne peut pas s'offrir malgré sa fortune, son sourire et son caractère audacieux. Quelques exemples ?

Une œuvre littéraire et poétique égale ou supérieure à celle de Baudelaire.

Un article élogieux de Pierre Vidal-Naquet.

Une passion politique qui lui ferait sacrifier tout son blé.

Une œuvre philosophique égale ou supérieure à celle de Sartre.

Une photo de Lui au combat avec une brigade bosno-musulmane ou avec un groupe de partisans de Massoud.

Le commentaire d'un grand philosophe, tel Kojève (autre homme d'affaires) lisant la *Phénoménologie de l'Esprit*.

Une œuvre écrite ou filmée, n'importe laquelle.

Un regard aimable de Régis Debray.

L'achat du titre *Royaliste*, prélude à l'éviction de son actuel directeur politique et au remplacement de ses rédacteurs par ceux du *Point*.

Une carte d'abonné aux Mercredis parisiens de la NAR : il ferait rire l'assistance, qui n'écouterait plus le conférencier.

Une lettre d'invitation le priant de bien vouloir s'exprimer devant le public des Mercredis de la NAR – à moins qu'il n'y ait promesse de repentance pour une série d'articles dont la liste lui sera préalablement communiquée.

Bernard-Henri Lévy : il y a du ratage chez cet homme-là, du manque-à-jouer, du trouble dans l'existence, de la bulle dans l'essence. Somme toute, c'est un pauvre petit gars qui casse sa tirelire pour s'étourdir, épater les filles et snober les bourgeois. Une victime, en quelque sorte, de la méchanceté des méchants. C'est ce qu'il va nous dire, bientôt sur nos écrans.

Colonel SPONZ

L'opinion d'un spécialiste

Comme la plupart de nos confrères, nous ignorons tout des négociations visant à obtenir la libération des deux journalistes français pris en otages en Irak. Aussi publions-nous la lettre d'un professionnel de la prise d'otage dont nous n'avons pas pris soin de vérifier la compétence ni même l'existence.

Moi, Popaul, dit Cheik en Suisse, connu dans le Milieu pour ses enlèvements clés en main, je dis que les gesticulations du député Julia m'ont bien fait rigoler. Mais je serre la pince des éditorialistes du *Monde* et de *Libération* : voilà des gens qui apportent un soutien désintéressé à notre corporation d'enlèveurs patentés.

Preuve, l'éditorial du *Monde* du 5 octobre. On y dit que Didier Julia est le « chef d'une bande d'amateurs ». Mais on prend le chef-amateur très au sérieux lorsqu'il déclare que « la diplomatie est dans le bleu ». « Pour l'heure, écrit l'anonyme du *Monde*, personne ne peut sérieusement le contredire. De même les services secrets n'ont pas encore fait la démonstration de leur possibilité d'action [en Irak] ».

J'ai donc bien noté que « la défaillance de l'équipe Julia souligne surtout celle des services secrets français ». Voilà qui m'encourage à enlever plus de pékins, pour les revendre à qui en voudra.

Ça ne veut pas dire que je ne vais pas avoir des problèmes. Car le *Monde* du 4 octobre me fait remarquer que sur ce « dossier » qui mobilise les plus hautes autorités de l'État « l'incompétence et la confusion apparaissent au grand jour. Jusqu'à présent, les grands déploiements diplomatiques ont été vains et rien ne peut empêcher de penser que la diplomatie française est

déboussolée, sans repères. Les services de renseignement, par définition opaques et secrets, ne semblent guère plus opérationnels ».

Cette nullité des diplomates et des services secrets est vraiment très embêtante car, avec les cafouilleux, les négociations sont plus longues et les frais afférents aux otages (nourriture, gardiennage) augmentent d'autant. Il va donc falloir que j'augmente mes prix en conséquence car ma conscience professionnelle m'empêche de délivrer des otages mal soignés.

Vous direz que je suis un sale hypocrite. Mais ce n'est pas moi qui clame que la vie de trois personnes est en jeu et que « tant que les otages d'Irak ne sont pas de retour dans leurs foyers, les polémiques sont mal venues (...) » (*Libération* du 5 octobre) tout en menant une polémique qui porte discrédite l'État en un moment périlleux.

A quoi « *Libé* » répond que les médias ne sont pas responsables de l'agitation médiatique. La faute, c'est celle du chef de l'État, « comptable du sort des otages. Donc d'un fiasco qui a rendu celui-ci encore plus incertain ».

Chirac, incapable et coupable ? Sur le « dossier » des otages, tout ce qui affaiblit votre président me renforce.

Popaul, dit LE BAILLON

Prime aux coupables ?

On peut craindre le pire lorsque dans un même texte, la loi Perben II entrée en application le 1^{er} octobre, se trouvent bafoués à la fois la présomption d'innocence, les droits de la défense et l'équilibre institutionnel de notre justice.

Le « plaider coupable » constitue plus qu'un basculement procédural, comme dit la Chancellerie, il remet en cause de vieux principes qui se sont imposés difficilement au gré d'une histoire judiciaire souvent tourmentée. On ne peut pourtant charger M. Perben de tous les maux : il n'a fait que reprendre, en les enjolivant, quelques vieux projets traînant au fond des tiroirs de son ministère. Avant lui, Mme Guigou notamment, avait tenté d'instiller des principes anglo-saxons dans notre procédure pénale sans y parvenir en raison des résistances des gens de justice. Et puis, face à l'incapacité de la justice pénale à écouler l'ensemble des procédures, il faut bien « traiter d'une manière convenable l'ensemble des dossiers qui lui arrivent », insiste M. Perben, avec le flegme britannique qu'on lui connaît.

Mais regardons tout cela de plus près. Qu'est ce que la présomption d'innocence ? En procédure pénale, il s'agit du principe selon lequel une personne ne peut être déclarée coupable que par une juridic-

tion avec la faculté pour elle d'exercer des voies de recours. Autrement dit, seul un tribunal, dans des conditions réglées par la loi, peut le faire après avoir entendu toutes les parties au procès lors d'un débat public : la victime, le procureur, la défense et naturellement le prévenu. Tout cela sera terminé avec la « comparution personnelle sur reconnaissance préalable de culpabilité » (CPRPC). L'affaire se règlera autrement : lorsqu'un délinquant acceptera de se reconnaître coupable d'une infraction punie au plus de cinq ans d'emprisonnement, le procureur, dans le secret de son cabinet, pourra lui proposer une peine qu'il exécutera, s'il en est d'accord, sans autre forme de procès.

Dans ce contexte, chaque procureur fait comme il peut et comme il veut car, comme d'usage, la réforme se fait sans mesure d'accompagnement au ministère de la Justice. M. Perben en est parfaitement conscient : il suggère une application progressive de son texte. Mais il y a probablement pire : on peut imaginer, chez certains enquêteurs ou parquettiers peu scrupuleux, la tentation de forcer la main des personnes fragilisées par une garde à vue pour les amener à faire le choix du « plaider coupable » moyennant une peine supposée adoucie. On nous objectera qu'il s'agit d'une vision

partisane et réductrice de cette réforme. Espérons que l'avenir nous donnera tort.

Actuellement, les procureurs n'attendent pas de miracles de la nouvelle formule. Celui de Paris, Yves Bot, estime que moins d'un tiers des prévenus, qui sont présentés chaque jour à son parquet, pourraient relever de cette nouvelle procédure. Le procureur d'Angers, Marc Désert, envisage lui d'éviter les « plaider coupable » dans les procédures d'urgence pour éviter l'écueil de l'absence de débat judiciaire. D'autres attendent pour savoir ce que vont faire leurs collègues...

Face à un procureur chef d'orchestre de la procédure pénale, on trouvera une défense passive par nécessité et un juge jouant les utilités. Tout au plus l'avocat pourra suggérer en amont du « plaider coupable » de refuser cette procédure ou, dans certains cas, de la proposer pour que son client échappe à la publicité infamante des débats du tribunal correctionnel. En effet, les infractions relevant du droit du travail et du droit des affaires entrent également dans le champ d'application de la CPRPC. On voit le bon usage qui peut en être fait par des chefs d'entreprise soucieux de leur réputation.

Quant au juge, il homologuera ou non la procédure sans débat aucun.

Les organisations professionnelles de magistrats, dans leur totalité, se sont opposées, avec des nuances, à cette nouvelle procédure invoquant à la fois le manque de moyens et la défense des principes : « le problème n'est pas forcément le texte que l'on vote, mais les moyens qu'on lui donne... N'oublions pas que c'est faute de moyens ici, faute de contrôles là, que l'on se retrouve face à des problèmes » souligne Bruno Thouzellier de l'Union Syndicale des Magistrats, l'organisation professionnelle majoritaire de la profession. Le Syndicat de la Magistrature crée un observatoire de la loi Perben II et a distribué dans les juridictions une contre-circulaire d'application « destinée à pallier les dangers que représente ce texte ».

Les barreaux se montrent plus nuancés. Certains refusent tout simplement de participer à la mise en œuvre de la procédure car leur présence est indispensable, comme à Lille : « Nous avons décidé de ne pas participer à ce mécanisme car l'avocat ne peut y jouer son rôle » souligne M^{re} Isabelle Henocque. À Paris, le bâtonnier, Jean-Marie Burguburu soutient qu'il faut désormais appliquer la réforme dans l'intérêt des clients. Certains de ses confrères de l'association Justice Actions Libertés, un collectif d'avocats, réclament l'abrogation pure et simple du texte.

En fait, au-delà du « plaider coupable », la loi Perben II consacre un rééquilibrage au profit du parquet et des enquêteurs avec une dépendance grandissante vis-à-vis du garde des Sceaux. Le texte consacre en effet officiellement son rôle en précisant « qu'il conduit la politique d'action publique du gouvernement ». Il peut également « donner des instructions écrites dans les dossiers individuels ». Tout cela n'est guère réjouissant pour nos libertés.

**Faites connaître
Royaliste !**

**Offrez à vos amis un
abonnement d'essai de
trois mois.**

Prix : 3,80 €

La revanche de 1683

Que l'on ouvre des négociations sur l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne et Vienne se sent à nouveau assiégée, comptant sur les Hollandais pour sa libération.

De quel côté se situent les fanatiques ? Le précédent du siège de la capitale de l'empire des Habsbourg en 1683, réveillé par le commissaire libéral hollandais en charge du marché intérieur, est pour un Français révélateur. Le centre de l'Europe sortait alors à peine de la pire dévastation due à la guerre de Trente Ans, ultime avatar des guerres de religion ayant mis aux prises les fanatiques des deux bords : protestants et catholiques, où les extrêmes avaient pris le dessus sur les politiques. Partout, et notamment dans les Provinces-Unies, les actuels Pays-Bas, mais à une exception : la France. Les traités de Westphalie de 1648 avaient recréé un nouvel équilibre européen. Il eut certainement été plus judicieux d'y inclure le grand Turc, comme on disait alors et comme on le fera au congrès de Paris en 1856, plutôt que de lancer une nouvelle croisade catholique dont la France s'abstint ! Le problème alors n'était pas la religion mais une volonté d'hégémonie de la part de la Sublime Porte (1), qui avait saisi l'opportunité du vide politique au centre de l'Europe, mais n'avait déjà plus les moyens de le combler.

Finalement l'équilibre européen sera miné pendant plus de 150 ans par la lente agonie de ce que le tsar Nicolas I^{er} appellera l'homme malade de l'Europe, c'est-à-dire la

Turquie. Vous avez bien lu : « de l'Europe ».

Si nous devions rejouer 1683, si nous sommes, dix ans avant l'adhésion possible, comme en 1673, assistons-nous, comme l'écrivent certains observateurs plus presbytes que myopes, à un déferlement de l'islamisme en Turquie par une réaction culturelle anti-européenne, anti-libérale (au sens néerlandais) ou n'est-ce pas au contraire la montée des ligues, de l'extrême droite, en Allemagne, en Autriche, à l'Est et aux Pays-Bas, devenues comme le montre bien Alain Gresh (2), vérités communes ? Un nouveau fascisme renaît sur le terreau de l'anti-islamisme dont, pour le moment, les Turcs font les frais, mais avec eux, les vrais libéraux, les politiques, les grands spirituels.

On voudrait nous faire croire que la Turquie de 2015 est celle de Mustapha II pour que l'Europe soit à nouveau gouvernée depuis Vienne, sinon Rome, c'est-à-dire dans la pensée du Saint-Empire. Avoir autant de voix dans les conseils européens que l'Allemagne aujourd'hui ne confèrera aucune hégémonie au gouvernement islamo-démocrate d'Ankara. Ceux qui craignent tant l'Allemagne unie après 1990 et les chrétiens-démocrates installés à Berlin, sont les mêmes qui crient aujourd'hui au loup contre les Turcs. Leurs références histo-

riques entre temps ont changé, se sont même renversées comme leurs alliances.

Nous demeurons logiques avec nous-mêmes. Il n'y aura pas d'Europe-puissance dans le monde sans Ankara, ni stratégiquement, ni économiquement. La religion n'a aucune part à ce débat. Si l'homme malade de l'Europe est en train de redevenir l'homme fort de l'Europe, contrairement à ce qu'on nous rabâche, ce n'est pas pour affaiblir l'Europe et ses valeurs mais c'est grâce à elles, comme ce qui est arrivé à l'Espagne de Franco, à la Grèce des colonels, voire à l'Irlande papiste.

Parler de la Turquie effraierait inutilement, dit-on, les électeurs d'ici le référendum européen de 2005 et grossirait les voix du Front national et de ses émules européens. La peur d'aborder les vrais sujets a été souvent mauvaise conseillère à plus long terme. Si l'on veut convaincre, mieux vaut ne pas attendre le dernier moment et commencer le plus tôt possible la campagne d'information qui s'impose devant la marée de désinformation qui déferle et dont il faudra bien démasquer les inspirateurs et les motivations. Il y va de la nature et de l'identité de l'Europe.

Yves LA MARCK

(1) Dirigée par une succession de grands vizirs, d'origine albanaise, les Köprülü. Cette ère de l'empire ottoman était une des plus tolérantes à l'égard des chrétiens et des juifs. - *Sublime Porte* : nom donné autrefois au gouvernement du sultan des Turcs (NDLR).
(2) Alain Gresh - « *L'Islam, la République et le monde* », Fayard, prix franco : 20 €.

◆ **AFGHANISTAN** - Dans une conférence de presse donnée dans le palais où il réside à Kaboul, le roi Zaher Chah, âgé de 90 ans, a appelé ses concitoyens à se rendre aux urnes pour l'élection présidentielle du 9 octobre. « En tant que Père de la Nation, je vous invite à prendre part à ce vote historique », « L'Afghanistan a besoin de paix et de stabilité, et le processus électoral, de même que l'élection du président constituent la garantie d'un avenir stable pour l'ensemble de la nation » a-t-il ajouté sans prendre position pour ou l'autre candidat. Présent à ses côtés son gendre le général Abdul Wali a quant à lui clairement exprimé son soutien à Hamid Karzai « qui a le soutien du peuple et de la communauté internationale ».

◆ **AUTRICHE** - C'est devant une assistance de 30 000 fidèles parmi lesquels plus de 700 descendants des Habsbourg et des familles apparentées que le pape Jean-Paul II a procédé à la béatification de Charles I^{er} de Habsbourg, dernier empereur d'Autriche-Hongrie. On notait en particulier la présence de Otto, 91 ans, fils aîné et chef actuel de la maison impériale ainsi que ses trois autres fils encore vivants : Stephan, Karl Ludwig et Félix. Dans son homélie le pape a souhaité « que l'empereur Charles soit un exemple, en particulier pour ceux qui exercent des responsabilités politiques aujourd'hui en Europe ».

◆ **VIÊT-NAM** - A l'occasion du commencement de l'année du singe, le prince Nguyen Phuc Buu Chang, prince régent de la dynastie impériale du Viêt-Nam, arrière-petit-fils de l'empereur Minh Mang, a adressé ses vœux à ses concitoyens « aussi bien ceux qui vivent en exil que ceux qui demeurent encore dans notre pays bien-aimé et qui doivent continuer à endurer l'oppression du gouvernement communiste antidémocratique ». Le prince qui vit lui-même en exil aux États-Unis est marié à la princesse Phan Lien dont il a quatre enfants. Il est partisan d'une monarchie constitutionnelle pour son pays « ce qui garantirait la liberté et les droits du peuple vietnamien ».

◆ **CAMBODGE** - Comme nous l'avions laissé prévoir dans notre précédent numéro, le roi Norodom Sihanouk a annoncé, depuis Pékin où il suit un traitement médical, sa volonté d'abdiquer sans plus attendre. C'est au Conseil du Trône du désigner son successeur, homme ou femme, parmi « les membres de la famille royale, d'au moins 30 ans, descendants des rois Ang Duong, Norodom ou Sisowath ». Ces critères ouvrent en théorie la porte à de très nombreux successeurs possibles, mais le roi a fait savoir dans une lettre lue à la télévision publique cambodgienne que son fils Norodom Sihamoni était prêt à monter sur le trône et qu'il ferait un bon roi car « neutre, impartial et non impliqué en politique ». Le prince Sihamoni, ancien ambassadeur de son pays auprès de l'UNESCO, est âgé de 51 ans, il a vécu longtemps en France et est membre du Haut Conseil de la Francophonie.

Questions la Turquie

La décision concernant l'adhésion de la Turquie doit être prise lors du Conseil européen du 17 décembre prochain. Ses adversaires durcissent leur offensive. Il s'ensuit un débat confus, où se trouvent mêlées négociations entre États, représentations géopolitiques, approximations historiques, opinions religieuses et critiques d'ordre sociologique. Trois dirigeants de la Nouvelle Action royaliste tentent de clarifier les enjeux européens et expliquent pourquoi notre journal et notre mouvement se sont prononcés pour l'adhésion de la Turquie.

■ **Royaliste : Pourquoi ce subit emballement pro-turc ?**

Bertrand Renouvin : Les fidèles lecteurs de notre chronique diplomatique savent que nous sommes depuis toujours favorables à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne. Comme le moment décisif approchait, le congrès de la NAR tenu au printemps dernier a confirmé cette position, sans que cela soulève la moindre passion – ni la moindre opposition.

Yvan Aumont : On ne peut même pas dire que nous sommes « pro-turcs ». Comme la plupart des membres du Comité directeur et du Conseil national, je n'ai jamais visité ce pays et je connais mal sa culture.

Régine Judicis : J'ai parcouru l'Anatolie, j'aime beaucoup Istanbul. Mais ce n'est pas pour des raisons esthétiques, ni par sympathie pour la société turque contemporaine (l'attitude des hommes turcs à l'égard des femmes me scandalise) mais pour des raisons politiques que je milite pour l'adhésion de cette nation à l'Union européenne.

Bertrand Renouvin : Je ne me lasse pas de la beauté des mosquées d'Istanbul mais, sur la Turquie, mon regard est plutôt « grec » : Pergame, Priène, Milet, Halicarnasse (Bodrum). Cela n'a rien à voir avec notre décision politique.

■ **Royaliste : Justement, ce choix paraît provocateur...**

Yvan Aumont : Comme s'il s'agissait d'épater le lecteur ! L'entrée de la Turquie pose une question diplomatique à laquelle il faut répondre selon un raisonnement tout à fait classique, je dirais *bainvillien*. Pour le bien des peuples, les gouvernements nationaux doivent organiser les relations des États en vue de la paix. Ce qui implique la recherche d'un équilibre des nations et une coopération active entre celles-ci.

Depuis cinq siècles, la Turquie est partie prenante dans le jeu des puissances européennes. Elle continue d'être indispensable à l'équilibre européen, notamment par l'influence discrète et complexe mais bien réelle qu'elle continue d'exercer dans les Balkans. Il importe donc que la Turquie soit pleinement intégrée à l'Union européenne : n'oublions pas que de nombreux problèmes balkaniques restent en suspens.

Régine Judicis : Il faut en effet insister sur ce point : les relations diplomatiques concernent les États, les aspects idéologiques et sociologiques sont secondaires. Hostile au « socialisme réel » et à l'athéisme militant, le général de Gaulle s'était rapproché de Moscou au grand scandale des atlantistes : la France et l'Union soviétique avaient des intérêts communs sur le continent européen et le Général discernait clairement la continuité russe sous l'idéologie officielle. De même, la nation

turque est une donnée historico-politique bien plus importante que ses pulsions islamistes.

■ **Royaliste : Reste une évidence: le territoire turc est principalement situé en Asie.**

Bertrand Renouvin : Que la Guyane soit en Amérique latine, que la Réunion soit une île de l'Océan indien ne les empêche pas d'être dans l'Union européenne. Si l'on veut réduire l'Union européenne aux territoires de l'Ouest et du centre du continent, il faut amputer la France de plusieurs départements et d'un immense domaine maritime. L'Europe n'a jamais connu de frontières précises ; elle n'a jamais eu de murailles communes.

■ **Royaliste : On n'en affirme pas moins que l'Union européenne trouve son identité dans la tradition chrétienne.**

Régine Judicis : Les Français juifs, musulmans, agnostiques, athées ou tout simplement laïcs sont douloureusement touchés par cet argument. Et les chrétiens protestants et orthodoxes sont non moins gênés car ceux qui invoquent la chrétienté la confondent avec le catholicisme. Certains font comme si nous vivions en l'an mil, avant le schisme entre Rome et Byzance, avant les guerres de religion.

Bertrand Renouvin : Pour en revenir au débat de l'an 2004, cette référence à la chré-

tienté est d'autant moins pertinente que la Grèce, nation de tradition orthodoxe où le sentiment anti-turc était très fort jusqu'à ces dernières années, est aujourd'hui favorable à l'adhésion turque. L'Espagne, de tradition catholique, soutient fermement la candidature de la Turquie. La Bulgarie abrite une forte minorité turcophone et musulmane sans que cela soulève de difficultés.

En France, une minorité nationaliste et farouchement anti-européenne instrumentalise les valeurs chrétiennes pour en faire des principes de ségrégation et d'exclusion. Ceci au mépris de la tradition diplomatique européenne qui cherche à composer les intérêts de ses différentes nations.

■ **Royaliste : Il faudrait tout de même dire clairement où s'arrête l'Europe !**

Bertrand Renouvin : Non, justement ! Inscrire des limites dans le marbre d'un traité, c'est exclure à jamais des États qui peuvent être progressivement associés puis intégrés dans la dynamique d'ensemble. Nous sommes, nous avons toujours été pour l'Europe sans rivages telle que la définit François Perroux. Cela peut faire sourire – comme lorsque nous envisagions au temps de la guerre froide l'Europe de l'Atlantique à l'Oural. La Russie sera bien entendu partie prenante dans l'Europe confédérale que nous appelons de nos vœux.

S sur vie

Yvan Aumont : Cela vaut pour la Russie comme pour la Turquie : une identité culturelle, nationale et a fortiori impériale, n'est pas un bloc mais le résultat d'un mélange d'apports très divers. C'est la composition et la confrontation (parfois explosive) de ces apports qui créent la dynamique d'une société et d'une civilisation. Même vue de très loin, la Turquie de 2004 n'est pas celle des Ottomans : ce n'est pas un empire en expansion mais une nation qui connaît des limites géopolitiques et que Mustapha Kemal a refondée selon les principes de la modernité.

Régine Judicis : A propos des Ottomans, il importe de dénoncer les fables historiques qui circulent actuellement. Il n'y a jamais eu d'affrontement multiséculaire de « l'Europe » contre « les Turcs » : les Habsbourg catholiques, adversaires du roi de France, ont affronté les Ottomans alors que François I^{er} a conclu avec Soliman le magnifique une alliance de revers qui a été reconduite par ses successeurs. Cette alliance politique était aussi une alliance militaire avec un empire musulman qui était en phase d'expansion : les ports de Toulon et de Marseille accueillaient les navires ottomans qui attaquaient en Méditerranée la flotte impériale.

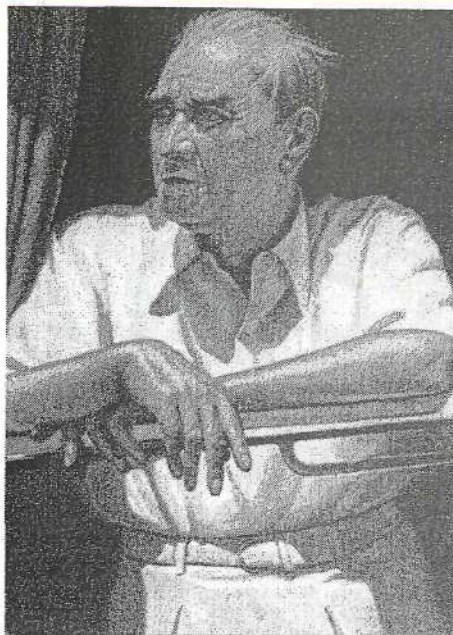
Au XIX^e siècle, les Anglais et dans une moindre mesure les Français ont soutenu l'empire ottoman, devenu

« l'homme malade de l'Europe ». Les questions religieuses et les différences entre la société ottomane et les sociétés européennes ne pesaient guère face aux exigences de l'équilibre européen.

Bertrand Renouvin : Ces différences n'ont pas été invoquées lors de la signature de l'accord d'association entre la Communauté européenne et la Turquie en 1963, date à laquelle le général de Gaulle était président de la République. Il est vrai qu'à l'époque ceux qui voulaient fonder l'Europe sur la haine de l'ennemi opposaient le « monde libre » au « marxisme asiatique ». A l'époque, la Turquie, pays membre de l'Otan, placé sur une des lignes de front, était dans le bon camp... européen et atlantique.

Il faut aussi se souvenir que le préambule de l'accord d'association « reconnaît que l'apport apporté par la CEE aux efforts du peuple turc pour améliorer son niveau de vie facilitera ultérieurement l'adhésion de la Turquie à la Communauté ». Cela fait donc plus de quarante ans que la France et ses partenaires européens ont engagé le processus d'adhésion de la Turquie. Qu'on ne joue pas la surprise et l'effarouchement ! En soutenant l'adhésion de la Turquie, Jacques Chirac s'est tout simplement placé dans la continuité de la politique menée par le général de Gaulle et par François Mitterrand.

Régine Judicis : Ceux qui s'inquiètent aujourd'hui de la concurrence des produits turcs et du problème de l'immigration ressemblent à la poule qui découvre l'œuf qu'elle a pondue : cela fait longtemps que les immigrants turcs viennent en Europe de l'Ouest – notamment en Allemagne. Je rappelle enfin que l'Union européenne et la Turquie ont formé une union douanière, le 31 décembre 1995. C'est neuf ans plus tard qu'on sonne l'alarme !



■ **Mustapha Kemal "Atatürk" père de la Turquie moderne.**

■ **Royaliste : Ceux qui s'opposent à l'adhésion de la Turquie font valoir la radicalisation de l'islam.**

Yvan Aumont : Comme si l'islam était un bloc ! Comme si la radicalisation était une évolution fondamentale et irréversible de ce qu'on appelle à tort le « monde musulman » ! En France, nous avons l'habitude de regarder l'islam sous son aspect arabo-musulman parce que le souvenir de la guerre d'Algérie nous a durablement marqués. Du coup, on méconnaît les spécificités des musulmans turcs sunnites, des iraniens chiites, des musulmans d'Asie centrale ou d'Afrique subsaharienne...

Régine Judicis : En s'appuyant sur les savants ouvrages publiés sur le sujet, il faut dire et redire que les Turcs, comme les musulmans des Balkans, sont généralement des sunnites qui pratiquent une religion tolérante, à l'opposé du traditionalisme rigide des Saoudiens.

On évoque toujours les grands massacres d'Arméniens pendant la Première Guerre mondiale mais on oublie de dire que la Turquie ottomane comme la Turquie moderne étaient et demeurent étrangères au racisme et à l'antisémitisme.

Bertrand Renouvin : Parce qu'un parti religieux (qui prend Adenauer pour modèle) est actuellement au pouvoir, on oublie le principe juridique

de laïcité qui est inscrit dans la Constitution turque – et qui se traduit par le fait que l'État contrôle étroitement l'expression religieuse.

Bien entendu on peut dire que les dirigeants du parti AKP sont des hypocrites mais leurs indéniables efforts sur le plan législatif ne font que confirmer et conforter une influence européenne beaucoup plus ancienne : en 1926, les Turcs ont adopté un code civil inspiré du code suisse et un code pénal inspiré du code italien et nous savons que la Turquie a signé tous les textes relatifs au respect des droits de l'homme puis décidé en 2002 d'abolir la peine de mort.

Aucune ruse politicienne ne peut tenir face à la logique de transformation sociale qui découle de l'application d'un principe de droit.

Yvan Aumont : De plus, si l'on fait de l'islam un critère de rejet, cela signifie que la Bosnie, pour partie musulmane, le Kosovo, majoritairement musulman, et l'Albanie n'entreront jamais dans l'Union européenne. Alors qu'on dise franchement qu'on veut exclure ces peuples et ces nations d'une Europe qui est la leur, autant qu'elle est nôtre. Mais ce serait inacceptable.

Propos recueillis par
Jacques Blangy

Castelnau ce héros

La belle figure du général Édouard de Castelnau, militant catholique et politique clairvoyant dans une époque troublée, nous est enfin restituée par une thèse récente d'Histoire contemporaine. (1)

Entre les deux guerres, il y eut un mouvement catholique qui mobilisa plus de deux millions d'adhérents et dont l'influence sur les élections politiques, sur la mise en œuvre d'un certain nombre de lois (sur les assurances sociales par exemple), sur certains aspects de la diplomatie de la France... fut importante. Ce mouvement fut l'œuvre du général de Castelnau.

Édouard de Castelnau, né en 1851, a combattu durant la guerre de 1870 où il connaîtra l'humiliation de la défaite et le chagrin de la mort de nombreux amis officiers, et celle de 14-18 où trois de ses fils mourront en combattant les Allemands. Cet officier brillant dont le catholicisme affiché ralentit la carrière, du fait des persécutions franc-maçonnes, sans pouvoir l'empêcher de révéler ses talents de stratège durant la Grande guerre (il sauva Nancy et aurait dû être fait maréchal s'il n'avait point été catholique) était né royaliste.

Rien n'indique qu'il renia jamais cette fidélité même si à l'instar d'un Lyautey, il servit la France sous le régime républicain comme il l'avait servie sous l'Empire, sans état d'âme.

En 1924, alors que les radicaux revenus au pouvoir (Cartel des gauches) s'imaginent qu'ils vont pouvoir relancer la persécution antireli-

gieuse d'avant-guerre, les anciens combattants catholiques se cabrent. Le général de Castelnau prend leur tête, met deux millions et demi de personnes dans la rue et fait reculer le gouvernement. Un grand mouvement civique est né pour défendre les droits de la religion. Les archevêques et cardinaux de France donnent mandat à Castelnau pour en assurer la pérennité. Ce sera la Fédération nationale catholique.

Celle-ci crée des associations d'hommes dans la plupart des paroisses, les regroupe en Unions Départementales, y adjoint d'autres structures qui seront représentées en son sein, comme par exemple le syndicat CFTC. De nombreux congrès, une presse dynamique, des campagnes habilement menées en font à la fois un groupe de pression politique et une œuvre d'évangélisation de ses membres, tout en ayant toujours à cœur d'opérer les bonnes distinctions. Aux laïcs la politique. Aux évêques et aux prêtres tout ce qui concerne le spirituel. Jamais le Général ne se mêla de théologie. Bien rarement, il laissa l'Église lui dicter sa conduite civique.

Non seulement le Général est un catholique social formé à l'école du marquis de La Tour du Pin (il sera lui-même président de l'*Œuvre des cercles catholiques ouvriers*) et

un patriote fidèle à Déroulède et Barrès (puisque'il sera à leur suite président de la *Ligue des Patriotes*), mais il est entouré d'hommes dont la République n'est pas la culture : Jean Le Cour Grandmaison, député de la Loire inférieure, dont le mentor en politique est le très royaliste marquis de La Ferronnays, le père Janvier, célèbre prédicateur dominicain à Notre-Dame et ami de Léon Daudet, Xavier Vallat, député de l'Ardèche blanche... Mais il y aura aussi des démocrates-chrétiens dans la *FNC* dès ses premiers pas. La première crise du mouvement aurait donc dû être la condamnation de l'*Action française* par le Pape en 1926. Or Corinne Bonafoux explique comment la *FNC* fut entièrement loyale à Rome. La *FNC* n'avait aucun des travers insupportables de l'*AF*. On ne vit jamais de tentation d'antisémitisme ni de fascination pour la violence dans la *ligue* catholique. En revanche, on avait l'obsession du complot maçonnique.

La *FNC* était un rempart pour les princes de l'Église et en même temps un fardeau pour certains d'entre eux. Le cardinal Liénart, archevêque de Lille ne cessa de favoriser des contre-feux contre ce mouvement dont il n'aimait pas l'enracinement bourgeois. Le pape Pie XI lui-même, qui n'avait jamais admis la légitimité du traité de Versailles, s'interrogeait sur le nationalisme de ces catholiques

français et tendait l'oreille aux critiques malveillantes d'un sillonniste non repenté comme Francisque Gay.

Après Munich, l'historienne recherche dans l'hebdomadaire de la *FNC*, *France Catholique*, une politique très affirmée sans la trouver. Mais elle découvre par les papiers personnels du Général que celui-ci considéra la reculade de la France et de la Grande-Bretagne comme une humiliation. La défaite de 40 devait l'étonner et l'ulcérer d'autant plus qu'il y voyait la conséquence de la bêtise de l'état-major et du gouvernement français et non un quelconque châtement divin ou un signe d'une décadence. Et c'est là que la position du Général tranche le plus avec ce qu'on aurait pu attendre de son long compagnonnage avec le personnel politique de la droite parlementaire et sa culture réactionnaire : jamais il n'aimera, n'admirera ni en vérité ne soutiendra le maréchal Pétain et son régime (à la différence de certains de ses proches comme Jean Le Cour Grandmaison, sans parler de Xavier Vallat, commissaire aux affaires juives, ou de Philippe Henriot qui avaient été des orateurs de la *FNC* avant guerre...) L'armistice lui sembla une lâcheté et une stupidité. Il applaudira au sabotage de la flotte à Toulon. Il croira en la victoire des Alliés et de l'armée d'Afrique de Giraud. Il participa, autant que son grand âge le lui permettait à un réseau de résistance. Il mourra paisiblement quelques mois avant le débarquement. Deux de ses petits-fils et un de ses petits-neveux seront tués en libérant la France. Castelnau avait tout compris, tout prévu, ne se découragea jamais. Bien peu sur cette terre lui en surent gré ni ne voulurent s'en souvenir. Mais il attendait sa récompense d'un Autre.

Frédéric AIMARD

Corinne Bonafoux-Verrax, « À la droite de Dieu, la Fédération nationale catholique, 1924-1944 », Fayard, 652 pages, prix franco : 32 €.

Un autre Foucault ?

Michel Foucault, mort il y a vingt ans, demeure, en dépit de quelques contradicteurs sans complaisance, une figure de référence, un modèle, parfois une icône. Son départ précipité, son œuvre inachevée, ses combats interrompus donnent à penser. Savons-nous vraiment sur quelle ligne de recherche, sur quelle sorte de militance il se retrouverait aujourd'hui ? Le destin contrasté de ses anciens disciples et proches pourrait laisser perplexe et ce qu'il avait, lui-même, d'inattendu et d'imprévisible laisse planer plus qu'un doute sur le déploiement éventuel d'une pensée foucauldienne dans un monde post foucauldien. Ceux qui se réclament de l'auteur des *Mots et des choses* comme penseur de la *radicalité critique* ont plutôt en tête le militant incontestable qu'il fut, le révolté, et aussi l'individu blessé qui n'aurait jamais travaillé, creusé, investigué, spéculé qu'à son propre service, poursuivant de livre en livre une inavouable autobiographie. Est-ce si sûr ? N'y aurait-il pas dans cette façon de le commémorer une complaisance à soi-même, propre à se justifier, tout en privant une œuvre de ses vertus de curiosité et de perpétuel renouvellement ?

Je préfère à cette attitude assez perverse la démarche originale d'une Blandine Kriegel, qui assume complètement l'héritage, mais au prix d'une relecture aiguë qui révèle un Foucault différent, et même très différent, mais combien plus vrai dans sa complexité et l'essor polyphonique d'une pensée tout d'abord fondée sur une *libido sciendi* sans mesures. Blandine Kriegel a très bien connu l'universitaire dont elle fut la collaboratrice au *Collège de France*, sans se reconnaître comme disciple. Et c'est d'abord le portrait qu'elle restitue, qui vaut comme indice d'un autre regard. « *Un style, une élégance indiscutable et retenue. Le beau timbre d'une voix qui ne ménage aucun effet, hormis celui nécessaire à la compréhension. Une voix jeune et chaleureuse, directe et virtuose, le métier à tisser les torsades d'un discours qui nous entraîne vers l'autre monde d'une pensée qui s'est longtemps exercée. Foucault et sa longue silhouette de scholar, Foucault et ses longues heures de travail à la Bibliothèque nationale. Premier arrivé, dernier parti, installé en l'hémicycle, la tête serrée dans ses longues mains pour d'innombrables lectures d'où sortaient d'innombrables pages de notes qu'il prêtait volontiers. Foucault et ses bibliographies interminables.* »

Cette image là n'efface pas celle du militant. Elle impose toutefois une norme, sans laquelle, toute compréhension de la personne se dissout. Il y a d'abord chez Foucault la passion prioritaire, la primauté de l'intelligible, la découverte de la culture comme *l'espace humain de la conquête de la liberté*. Là-dessus, le plaidoyer de Blandine Kriegel est d'une clarté qui emporte l'adhésion et qui permet de penser Foucault au cœur de son effort incessant contre tout

réductionnisme, celui qui imposerait les conditions d'existence à l'encontre de la liberté d'être. « *Réduire l'État à la société, réduire la société à l'économie, réduire l'économie à la production matérielle, voilà ce qu'il n'a jamais accepté.* » Et plus encore : « *Autrement dit, Foucault pouvait accompagner la révolte de nombreux marxistes mais il n'avait pas d'amitié pour le primat fichtéen de l'agir pratique contre la suprématie du logos.* »

Ce démarquage du réductionnisme n'est nullement de précaution. Il concerne l'ensemble d'une œuvre et l'art même de penser d'un philosophe. Jamais, je n'en avais pris conscience d'une telle façon. Le petit livre de Blandine Kriegel est, de ce point de vue, admirable. Non seulement, il est digne de son modèle par l'écriture mais il condense en cinq brèves séquences la richesse d'un Foucault qui est tout à la fois philosophe, artiste et politique. Le philosophe n'a pas seulement reçu les marques de Nietzsche et de Kant, il a été durablement instruit par le courant phénoménologique et

il s'inscrit dans une tradition spécifiquement française. Tout cela aboutit à une synthèse unique restituée avec un rare bonheur : « *Qu'est-ce que la philosophie allemande retient du temps ? Elle retient la tragédie (Nietzsche), le temps qui plie, ploie, broie, engloutit les sociétés, les peuples, l'esprit (Hegel), le temps qui nous enserme, nous assujettit, nous conduit à la mort, le temps historial (Heidegger). Qu'est-ce que l'art français exprime sur le temps (Bergson, Proust, Barthes, Braudel) ? Moins l'épreuve, le moment historique, la crise, l'engagement des orages d'acier (Jünger), que le rêve de la mémoire, l'espoir du temps retrouvé lequel, au-delà de l'amas des cendres incompréhensibles et mortifères - de la guerre de 1914 par exemple - renoue le fil des générations, retisse la trame du bonheur. Contre l'exaltation du sublime de*

la catastrophe, la France s'engage dans la recherche réglée de la série, dans l'histoire contre le malheur, dans l'évocation d'un temps spatialisé mais qui conserve par là sa dimension vectorielle. »

On comprend à quel point le penseur et l'artiste sont ajustés l'un à l'autre. Foucault, écrivain, participe de la magie de l'art dont il est beaucoup plus qu'un amateur éclairé, ainsi que l'atteste l'importance de son retour à la peinture classique. Mais tout cela ne saurait nous distraire du problème politique où l'objecteur attend Blandine Kriegel au tournant. Où est la continuité entre son travail à elle, philosophe politique, théoricienne de la *res publica*, historienne de l'État de droit et l'œuvre d'un Foucault qui semble avoir toujours envisagé l'histoire sociale sous l'angle des marginalités et des révoltes ? Sans nier aucunement la différence, elle n'en revendique pas moins Foucault contre Foucault. Car il y a dans la réflexion du professeur au *Collège de France* l'indication d'une autre direction. Celle de l'être des institutions en tant qu'elles *construisent, alimentent des systèmes définis de savoir*, d'un État qui n'est pas seulement *puissance* mais connaissance, discursivité, investigation. Ainsi la révélation d'un autre Foucault apparaît-elle comme celle d'une vérité mieux saisie, infiniment plus pertinente et plus aiguë. Il fallait rechercher cet autre pour trouver le vrai.

■ Blandine Kriegel - « *Michel Foucault aujourd'hui* », Plon, prix franco : 15 €.

par Gérard Leclerc



Une vie de roman

La littérature populaire, particulièrement d'aventure, a trop souvent été méprisée. Pour un Dumas enfin reconnu, combien d'auteurs enterrés dans le Panthéon de l'oubli ? Et parmi eux, Gustave Aimard.

C'est une petite biographie (1) tout à fait exaltante que Jean Bastaire consacre au romancier qui enchanta sa jeunesse : Gustave Aimard. Cet auteur, aujourd'hui assez largement oublié, connut son heure de gloire, une gloire immense, au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle (2). Il fut en France le principal initiateur d'un genre littéraire, l'aventure dans l'Amérique sauvage, auquel Fenimore Cooper donna ses lettres de noblesse en langue anglaise. Si la gloire de ce dernier n'est en rien usurpée, le voile d'ignorance qui couvre le premier semble bien injuste. C'est un coin de ce voile que veut lever Jean Bastaire.

Tout en développant une profonde méditation sur l'importance des exaltations littéraires de la jeunesse, il s'attache à découvrir qui était Gustave Aimard. Et sa quête, menée avec une tendre bienveillance, ne le décevra pas. Tout à tour burlingueur et trappeur, indien d'adoption et nostalgique de l'Amérique française, adorateur de ces grands espaces qui lui ouvrent les portes de la mystique, et violemment hostile au matérialisme brutal des Yankees (nul doute que J.-F. Revel et consorts y verraient la manifestation d'un anti-américanisme primaire !), Gustave Aimard fut bien un aventurier avant que d'être un écrivain. Il ne le deviendra que lors de

son retour en France, et son succès considérable ne compensera jamais la perte qu'il éprouve, la perte de cette liberté dont on jouit dans ces lieux où la société balbutie. Ce qu'il raconte, il l'a vécu. Et s'il arrange un peu la réalité, roman oblige, il ne saurait être traité de simple affabulateur. Les récits de Gustave Aimard nous content une épopée vraie.

C'est là que le livre de Jean Bastaire dépasse son simple sujet affiché. Il nous offre la magnifique occasion de redécouvrir une aventure, elle aussi bien oubliée, celle des Français dans l'Amérique en construction, au lendemain de l'effondrement espagnol et en pleine fièvre de l'or, en ces moments rares où tout semble possible. Certains, comme le marquis de Pindray, ont renoncé à toute socialité et s'enivrent de leur brutalité, d'autres, comme le comte de Raousset Boulbon, rêvent de se tailler un petit empire ; la plupart, anonymes, s'efforcent de survivre au milieu du chaos et des déserts. Gustave Aimard était parmi ceux-là. Il en glorifie la geste.

Patrick PIERRAN

❏ (1) Jean Bastaire - « *Sur la piste de Gustave Aimard, trappeur quarante-huitard* », Encreage, 140 p., prix franco : 16 €.

❏ (2) Sous le titre « *Les trappeurs de l'Arkansas* », quatre de ses romans ont été réédités en un seul volume dans la collection *Bouquins* de chez R. Laffont (prix franco 29 €).

Zita, impératrice courage

Jean Sévillia nous invite à une lecture à plusieurs dimensions de la vie de la dernière impératrice d'Autriche-Hongrie (1).

Il nous parle tout autant de la fin d'un empire et d'une civilisation que de Zita. Il ne s'agit pas d'une biographie à l'eau de rose ou d'une chronique mondaine destinée à un public d'admirateurs convaincus mais d'un ouvrage qui maîtrise bien les mouvements de l'histoire à travers des analyses que n'auraient pas démenties Jacques Bainville.

Jean Sévillia explique fort bien le combat des Habsbourg contre l'absurdité du siècle passé de Verdun aux charniers de Dachau, sans oublier l'aveuglement coupable d'un Wilson ou d'un Clemenceau les sacrifiant au nom d'un vague romantisme austrophobe qui constituera le terreau du nazisme. En vérité, tout était déjà joué en 1914, lors de l'assassinat de l'Archiduc François-Ferdinand à Sarajevo car l'Autriche-Hongrie traversait déjà une crise institutionnelle grave. La mort de l'héritier du trône impérial, qui voulait des réformes, rendait la mission de son successeur impossible en raison de la guerre.

Charles I^{er}, le mari de Zita, le comprit très vite : il voulut faire la paix à la suite des initiatives du pape Benoît XV pour sauver l'empire. Ni les Hohenzollern, ni les alliés ne le suivirent dans cette démarche. S'est ajoutée ensuite son incapacité à saisir les circonstances opportunes tant avant la fin de la guerre qu'au début de son exil en 1921, lorsqu'il voulut reprendre la couronne de Hongrie.

Veuve à 34 ans en 1922 avec huit enfants, Zita mènera de nombreux combats contre le dénuement d'abord puis contre le nazisme avec son fils, Otto de Habsbourg (2), et enfin pour l'Europe politique, sorte de consécration du fédéralisme que souhaitait son mari. Elle traversera ainsi tout le XX^e siècle pour s'éteindre en 1989 à 97 ans et rejoindre, selon le rite funéraire propre aux Habsbourg, fait de grandeur et de dépouillement, la crypte du couvent des capucins à Vienne.

Ce livre reprend l'histoire des occasions manquées et des erreurs commises des traités qui terminèrent la Première Guerre mondiale jusqu'à Yalta. « *Finalement Zita*, écrit Jean Sévillia, trace un modèle à ceux qui ne se résignent pas au goût de notre époque pour le superficiel et l'éphémère ».

Jacques DUCONSEIL

❏ (1) Jean Sévillia - « *Zita, impératrice courage* », Tempus n°49, 319 p., prix franco : 10 €.

❏ (2) Stéphane Baier & Éva Demmerle - « *Otto de Habsbourg - de l'Empire à l'Europe* », Éd. Racine, 2003, 479 p., prix franco : 31 €.

Économie, rapidité, efficacité

Pour tous vos achats de livres faites appel à notre Service Librairie

BORDEAUX

Le prince Jean, duc de Vendôme, sera dans la région bordelaise du 21 au 24 octobre. Au programme de son déplacement : visite du Commissariat de l'Energie atomique du Barp, visite de l'usine de cartonnage Abzac, visite de la Maison Ginestet (négoce de vins). Il sera également reçu à l'Hôtel de Ville de Bordeaux ainsi que par l'archevêque Mgr Jean-Pierre Ricard.

Nos amis de la région de Bordeaux sont invités à prendre contact avec notre délégué régional, Loïc de Bentzmann, (tél. 05.56.94.34.26) pour avoir de plus amples informations.

CONSEIL NATIONAL

La prochaine réunion du Conseil national de la NAR se tiendra à Paris, le dimanche 28 novembre. Merci aux membres du Conseil national de prendre note de cette date.

CONGRÈS

Le Congrès annuel de la NAR se tiendra les 19 et 20 mars 2005. Rappelons que **tous** les adhérents de la NAR peuvent participer au travail des commissions (le 19 mars). Bonne occasion pour ceux de nos lecteurs qui voudraient s'impliquer plus à fond dans notre action **d'adhérer à la NAR** (formulaire envoyé sur simple demande). Les thèmes retenus pour cette année sont, d'une part, *"La réforme des corps centraux de l'État"* et, d'autre part, *"Le démantèlement du droit social"*.

Merci de noter cette date sur vos agendas.

INTERNATIONAL

Nous lançons un appel à nos lecteurs domiciliés à l'étranger ainsi qu'à tous ceux qui lisent régulièrement la presse internationale afin qu'il nous fassent parvenir toutes coupures de presse concernant aussi bien les monarchies établies (discours du souverain, problèmes dynastiques, visites officielles, etc.) que les activités des prétendants ou des mouvements royalistes.

Ceci nous est indispensable afin de compléter notre information et de nous permettre d'alimenter la rubrique de *Royaliste* consacrée aux monarchies étrangères. Notre numéro de télécopie : 01.42.96.05.53.

De même communiquez-nous toutes les adresses de sites Internet (concernant les mêmes sujets) que vous pouvez connaître.

INTERNET

Notre « liste de diffusion » sur internet permet d'être régulièrement et rapidement tenu au courant des activités royalistes. Des centaines de personnes y sont maintenant inscrites.

Pour s'abonner à la liste rien de plus simple : ce service est entièrement gratuit, il suffit d'envoyer un courriel à notre adresse :

NouAcRoyal@aol.com en nous faisant part de votre désir et en nous donnant votre adresse électronique.

Les dépêches que nous envoyons aux abonnés de la liste peuvent aussi bien contenir des renseignements pratiques (réunions, nouvelles parutions) que des nouvelles brèves sur le royalisme français, l'action des Princes, etc.

MERCREDIS DE LA NAR

♦ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

♦ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 1,50 € est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'"abonné des mercredis" annuelle (8 €) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

♦ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 5 €).

● **Mercredi 20 octobre :** Notre ami Philippe Delorme est connu du grand public pour avoir permis la résolution de l'énigme de Louis XVII. Entre autres ouvrages, il est également l'auteur d'une histoire des reines de France dont six tomes ont déjà été publiés.

Quittant provisoirement l'histoire de la France capétienne,

NAR en TEXTES

Chaque année depuis 1981, ont été votées par les adhérents de la NAR, lors de nos congrès, des motions fixant les positions de notre mouvement sur les grands sujets d'actualité. Rassemblés en brochures ces textes forment un corpus qui explique et éclaire le projet politique de la NAR.

► **La NAR en textes (1)** - congrès 1981-1991 - prix franco 1,50 €.

► **La NAR en textes (2)** - congrès 1992-1999 - prix franco 1,50 €.

► **Textes des Congrès 2003 et 2004** - prix franco 1,50 €

Philippe DELORME s'est intéressé à l'histoire de « **Rainier de Monaco** » et vient de consacrer un ouvrage à la vie de ce prince à la fois célèbre et méconnu : enfant malheureux, père attentionné, veuf inconsolable, chef d'entreprise, financier, homme d'État connu pour son caractère très affirmé (il résista à Onassis et au général de Gaulle), l'homme parfois très discuté qui règne sur la principauté de Monaco n'a cessé de retenir l'attention, voire de fasciner d'innombrables Français.

● **Mercredis 27 octobre et 3 novembre** - Pas de conférence en raison des vacances de la Toussaint.

Pour recevoir régulièrement le programme des « mercredis » et avoir l'accès gratuit à toutes les réunions, prenez une "carte d'abonné" (8 € pour l'année)

SOUSCRIPTION

Nous commençons à publier ci-dessous la liste des dons reçus depuis le début septembre et qui seront comptabilisés pour notre souscription de l'année 2005.

1^{ère} liste de souscripteurs

Bernard Barbiche 25 € - François Bourguignon 40 € - Guy Delranc 20 € - Michèle Dutac 7,24 € - Patrick Jacques 7,62 € - Guy Leclerc-Gayrau 10,29 € - Patrice Lerat 50 € - Jean-François Maurel 75 € - Frédéric Poulon 50 € - Yolande de Prunel 50 € - Jacques Roué-Daéron 13 € - Raymond Tavernier 5 €.

Total de cette liste : 351,53 €

Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : **NouAcRoyal@aol.com**
- ✓ Site internet : **http://www.multimania.com/royaliste** et **www.narinfo.fr.st** (Informations et actualités)
- ✓ Téléphone : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie/répondeur : 01.42.96.05.53
- ✓ Règlements à l'ordre de : **Royaliste - CCP 18.104.06.N Paris**

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous **sans engagement de votre part**.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

Adresse électronique :

désire recevoir, **sans engagement de ma part**, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« **Royaliste** », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Plusieurs malaises

Qu'on me pardonne le rappel d'une vieille évidence : nous prenons position dans le débat politique selon nos principes et nos projets. Cela signifie qu'on ne saurait nous juger selon les arguments émis par diverses personnalités, même lorsqu'ils paraissent coïncider avec les nôtres.

Nous sommes pour l'Union européenne, et nous voulons qu'elle accouche enfin de sa vérité institutionnelle – celle d'une union confédérale d'États nationaux. Nous sommes donc opposés à toute pulsion nationaliste – qu'elle soit de droite ou de gauche, française, croate, polonaise ou serbe. Nous sommes étrangers à toute forme de négation, qu'elle soit souverainiste, altermondialiste ou socialisante, qui ne s'accompagnerait pas d'un projet européen clairement formulé.

Nous sommes pour l'Europe européanisante, de même que nous sommes pour « *la France francisante, toujours en devenir, imprévisible, accueillant les promesses et les risques de la nouveauté pour inventer des solutions hier inimaginables* » (1).

Cette dynamique ne rend pas seulement souhaitable une rapide intégration de la Turquie : elle nous porte à envisager concrètement l'entrée progressive dans la future Confédération des nations qui composaient l'ancienne Union soviétique (2).

D'où notre malaise face aux propagandes diverses qui sont en train de se développer. Indifférents aux discours de panique, nous avons déjà démontré que le

nouveau traité reconnaissait les États et les identités nationales au mépris du « fédéralisme » qu'on nous présente encore comme une menace effective.

Quant à l'exercice de la souveraineté nationale, l'actualité prouve qu'il reste soumis à la volonté des dirigeants politiques. Le président de la République française n'a pas demandé la permission de la Commission, ni celle des membres du Conseil européen, pour s'unir avec le



Brésil et le Chili dans la lutte contre la pauvreté. Et les partisans du « traité constitutionnel » qui demandent un référendum sur la Turquie et un débat avec vote à l'Assemblée démontrent que l'on peut consentir ou refuser des abandons de souveraineté selon des considérations tactiques.

A ce propos, il est étrange de voir tant de dirigeants politiques invoquer les droits du Parlement et la souveraineté populaire alors qu'ils ont accepté qu'une guerre soit menée contre la Yougoslavie sans que le Parlement ait donné son autorisation. La démocratie, c'est quand ça les arrange.

Il en est de même pour la construction européenne. Ceux qui proclament que le Non au référendum serait catastrophique pour l'Union vont multiplier les possibilités de blocage quant à son élargissement : tel est le paradoxe de François Bayrou. Les contradictions des partisans du Oui tournent à la confusion mentale lorsque Michel Rocard (*Le Monde* du 21 septembre) vante les mérites du « traité constitutionnel » tout en reconnaissant que « *le nom qu'il porte, « Constitution », ne change rien au fait qu'en procédure, sinon par le contenu, c'est un traité classique* ».

Un Oui réformiste pourrait être envisagé s'il s'agissait d'un traité classique. Mais le texte en débat contient des principes généraux qu'on ne pourrait contester à Strasbourg ou à Bruxelles sans ouvrir une crise majeure. Et pourtant, comment accepter le prétendu « principe de subsidiarité » qu'on peut interpréter dans des sens rigoureusement contradictoires ? Comment ne pas dénoncer, comme monstruosité, l'inscription de la libre circulation des capitaux (Article I-4) parmi les libertés fondamentales ? Comment ne pas voir que les normes que nous imposons avec arrogance aux pays candidats sont ouvertement violées par la plupart des pays membres (quant au déficit budgétaire, au montant de la dette publique) sous le regard d'une technocratie bruxelloise notoirement corrompue ?

Qu'on ne s'étonne pas de voir l'hystérie nationaliste gagner maints pays.

Bertrand RENOUVIN

(1) Gérard Leclerc, « *L'essence et l'existence d'une nation* », *Le Figaro*, 19 juillet 2004.

(2) A cet égard, la visite d'État effectuée en Azerbaïdjan, en Géorgie et en Arménie par Romano Prodi en septembre dernier constitue une démarche utile.